

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 032-213202567-20250327-DCM\_25\_02\_03D-DE

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 Mars à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 21 Mars 2025, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	15	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 3

**Etai(en)t présents :**

MM. FANTON, DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, Mme LUBAS, MM. CORTADE, IGLESIAS, Mme PICCIN, MM. FORGUES, VIDAL, Mmes CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, Mme GROSJEAN.

**Procurator(s) :**

M. LARAN à Mme CHABBERT, Mme ABADIE à M. IGLESIAS, Mme GABARROT à M. FANTON, M. DOREY à Mme GROSJEAN

Date de la convocation
21 mars 2025

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme DUBOSQ, M. BARBARA, MMES LASSALLE, MENDES

Date d'affichage
__/__/__

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :  
M. Thierry VIDAL

__/__/__
et publication du
__/__/__

**AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du Budget Régie Culturelle

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	6 221,08
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	6 221,08
- un déficit d'investissement de :	6 051,08
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	6 051,08

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	6 221,08
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	6 051,08
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	170,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	6 051,08

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande



Le Maire, Patrick FANTON

le(s) secrétaire(s) de séance

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM_25_02_03D
Objet :	Délibération portant affectation des résultats 2024 du Budget Régie Culturelle
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20250327-DCM_25_02_03D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	906 o
Nom métier :		
032-213202567-20250327-DCM_25_02_03D-DE-1-1_0.xml		
<b>Document principal (Délibération)</b>	application/pdf	75 Ko
Nom original : 20250404162805.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20250327-DCM_25_02_03D-DE-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 avril 2025 à 16h36min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 avril 2025 à 16h36min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2025 à 16h36min24s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	4 avril 2025 à 16h36min37s	Reçu par le MI le 2025-04-04